



865, Avenue de la République 59700 Marcq-en-Barœul
Tel : 06.13.03.60.74 N°siret 52205815500014

NOM(S) : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

Mail : _____

Cotisation annuelle : 40 € à l'année

OUI

DEJA MEMBRE

RENOUVELLEMENT

ABONNEMENT AU TRIMESTRE (+1mois offert) Membre	ABONNEMENT A L'ANNEE Membre
6 séances 120 € <input type="checkbox"/> (20€ à l'unité)	48 séances + 2 offertes 64 € / mois <input type="checkbox"/> (16€ à l'unité) ou 768€
12 séances 216 € <input type="checkbox"/> (18€ à l'unité)	96 séances + 4 offertes 112 € / mois <input type="checkbox"/> (14€ à l'unité) ou 1344€
24 séances 384 € <input type="checkbox"/> (16€ à l'unité)	144 séances + 6 offertes 144 € / mois <input type="checkbox"/> (12€ à l'unité) ou 1728 €
36 séances 504 € <input type="checkbox"/> (14€ à l'unité)	

Départ : _____ Fin : _____

Régulé par : CB Chèque Espèce Chèque Actobi

Date et Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

REGLEMENT GENERAL

1. REGLEMENT ABONNEMENT

- Toute séance non utilisée dans la durée de l'abonnement est considérée comme PERDUE.
- Obligation de prendre rendez-vous pour réserver vos séances.
- Certifie avoir à ce jour **aucune contre indication médicale** pour une activité aquatique et sportive.
- **Les abonnements ne peuvent être remboursés, même en cas d'interdiction médicale définitive**
- **Tout rendez-vous non décommandé 24 heures à l'avance est considéré comme dû.**

2. REGLEMENT ACCES PISCINE

- Maillot de bain obligatoire.
- Tongs plastiques obligatoires.
- Gel douche obligatoire.
- **Douche savonneuse obligatoire avant d'entrer dans l'eau.**
- Interdiction de mettre ses chaussures d'aqua-bike dans les vestiaires.
- **Interdiction de descendre dans la piscine sans la présence du moniteur.**
- **L'accès de la piscine sera interdit pour tout manque à ce règlement.**
- **Port du Masque obligatoire jusqu'au vestiaire.**

3. REGLEMENT PARKING

- Se stationner strictement sur les places O'FAMILY.
- Interdiction absolue de se garer sur les autres places du parking.
- En cas de parking complet, prière de se garer à l'extérieur.
- Interdiction de stationner derrière les voitures occupant les places O'FAMILY.
- Interdiction absolue d'entrer sur le parking sans badge d'accès.
- **La société O'FAMILY met à votre disposition quelques places de parking, c'est un service qu'elle vous rend et non une obligation.**

Date et Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Dans l'intérêt général, nous comptons sur vous pour le respect de ce règlement